

PROCÈS VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 28/02/2024

Le vingt-huit février deux mille vingt-quatre, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin s'est réuni à l'espace le Tilleul, au 17, grande rue de Saint-Martin-Des-Champs (77320) sous la présidence de M. DE VESTELE Philippe.

Date de convocation : 15/02/2024

Début de réunion : 19h00

Nombre de délégués titulaires en exercice : 38 – Quorum : 20

Présents : 24 - Votants : 25

EPCI	Titulaire Suppléant	Compétence		Nom	Présents	Représentés	Absents
Délégué au SMAGE des Deux Morin							
CA coulommiers Pays de Brie	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. MARCILLY Fabrice			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. FOURNIER Pascal	X		
	Suppléant	SAGE	GEMAPI	Mme MERCIER Angélique	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	Mme TEMOIN-HADEY Marie Noëlle	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. VAUDESCAL Jean-Louis	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. MUSART Jean-Luc	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. SAGNES Jean-Michel	X		
CA Pays de Meaux	Titulaire	GEMAPI		M. SARAZIN Régis			Excusé
	Titulaire	GEMAPI		M. ATTALI Didier			Excusé
CA Val d'Europe Agglomération	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. VERDELET Fernand	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. CAIUS Charles			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. ROBBE Michel			Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. SETHIAN Eddy	X		
CC des Deux Morin	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DE VESTELE Philippe	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. MOREL Frédéric	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	Mme LAFOND Marguerite	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. ROUSSEAU Michael	X		
	Titulaire	SAGE		Mme RAIMBOURG Claude	X		
CC du Provinois	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. HANNETON Alain	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. BOULLOT Alain	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. M. MAZZUCHELLI Olivier			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. ARTHUR Olivier	X		
CC Val Briard	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. CUYERS Marc			Excusé
CC Brie Champenoise	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DHUICQ Etienne	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. VIE Patrick	X		
	Titulaire	SAGE		M. GARCIA Juan	X		
	Suppléant	SAGE		M. DOUSSOT-COCHET	X		
CC Sézanne Sud-Ouest Marnais	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. LIEGEOIS Michel	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DEGOIS Guy			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. LAHAYE José	X		
	Titulaire	SAGE		M. THUILLIER Jean-François			X
CC Paysages de Champagnes	Titulaire	SAGE		M. LOMBARD Maurice			X
	Titulaire	SAGE		M. MOUSSY Jean-François			X
CA Epernay	Titulaire	SAGE		M. LHEUREUX Christian			X
	Titulaire	SAGE		M. DENIS Max	X		
CC Sud Marnais	Titulaire	SAGE		M. GONCALVES Alain			X
CC Canton de Charly sur Marne	Titulaire	SAGE		M. MARCHAL Philippe		Pouvoir à M. DE VESTELE	
CA Région de Château Thierry	Titulaire	SAGE		M. MOROY Alain	X		
INVITÉS							
M. DHORBAIT Guy							
Mme Julie EISSEN (ICAPE)							
Équipe du SMAGE des Deux Morin							
Mme BLOT Hélène		Mme CHABANE Stéphanie			Mme GALLAND Mathilde		

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU Michael

La condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie, la séance est ouverte.

Ordre du jour

1. Compte de gestion 2023 : Délibération n°2024-06,
2. Compte administratif 2023 et vote des reports 2024 : Délibération n°2024-07 et n°2024-07bis,
3. Budget unique 2024 : Délibération n°2024-08,
4. Consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance statutaire : Délibération n°2024-09,
5. Points divers.

1. Vote du compte de gestion 2023 : Délibération 2024-06

Les résultats des comptes de gestion ont été vérifiés et sont identiques au compte administratif pour l'exercice 2023. Le compte de gestion est mis au vote.

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 25 POUR.

→ Le vote du compte de gestion est validé : Délibération n°2024-06

2. Vote du compte administratif 2023 et des reports 2024 : délibération 2024-07- 2024-07bis

Le compte administratif 2023

COMPTE ADMINISTRATIF SMAGE 2 Morin					
SITUATION BUDGETAIRE au 31/12/2023					
SECTION FONCTIONNEMENT			SECTION INVESTISSEMENT		
	BU 2023	Réalisation 2023		BU 2023	Réalisation 2023
DEPENSES			DEPENSES		
déficit reporté			déficit reporté	7 102,72	
Chap 011 : Fournitures, frais de déplacement, téléphone, internet, site internet, copies, timbres, entretien rivières, étude sage, etc..	2 247 509,22	1 012 941,31	Chap 20 : logiciels	5 000,00	
Chap 012 : Salaires et charges patronales.	383 867,11	323 236,59	Chap 21 : immobilisations corporelles (mobilier, mat. Informatique, mat.bureau, etc.)	57 276,93	
Chap 023 : virement section investissement	55 132,00				
Chap 042 : Amortissement	7 144,93	7 144,93			
Chap 65 : Autres charges (indemnités élus) dont suite adobe cpte 651 (3000€)	19 820,00	17 284,97	chap 45 : opérations pour cpte de tiers	1 546 726,40	237 102,40
Chap 67 : Charges exceptionnelles	2 100,00	18,00			
Total dépenses	2 715 573,26	1 360 625,80	Total dépenses	1 616 106,05	237 102,40
RECETTES			RECETTES		
Excédent reporté	1 430 076,26		Excédent reporté		
Chap 013 : Remboursements sur d'autres charges	7 700,00	10 382,23	Chap 021 : Virement de la section fonctionnement	55 132,00	
Chap 74 : FCTVA Fct	0,00	69 206,27	Chap 10 : FCTVA + Affectation résultat	7 102,72	10 626,36
Chap 74 : participation des EPCI 2023 (dont 2 500€ syndicat Petit Morin aval)	962 500,00	958 019,00	Chap 040 : amortissement	7 144,93	7 144,93
Chap 74 : Subv entretien aesn de l'AESN (slide 2019)+ animation sage Subv de la Région Grand Est	314 287,00	307 800,53			
Chap 75 : Autres produits gestion courante (PAS, divers remboursements : Orange)	10,00	1,25	chap 45 : opérations pour cpte de tiers (subv aesn étude rce 6 ouvrages)	1 546 726,40	186 558,00
Chap 77 : produits exceptionnels	1 000,00	143,45			
Total recettes	2 715 573,26	1 345 552,73	Total recettes	1 616 106,05	204 329,29
Total	0,00	-15 073,07	Total	0,00	-32 773,11
report fonctionnement 2024		1 375 127,36	report investissement 2024		-39 875,83

Point d'échange :

Madame TEMOIN-HADEY espère qu'il y aura plus d'excédents dans les années à venir grâce au PPI.

Monsieur VERDELET observe que la réalisation est de 15% pour l'année 2023.

Monsieur FOURNIER et Monsieur le Président, affirment que le problème du syndicat est son dimensionnement et les effectifs au niveau humain.

Monsieur VERDELET questionne sur le recrutement du poste de service des inondations ?

Madame BLOT explique qu'il n'y a toujours aucun candidat et qu'avec ce manque de recrutement, tout le monde est mobilisé à 100% en période de crue et que les missions sont mises en suspens pour s'occuper des inondations (récolte de donnée sur le terrain, communication avec les services de l'Etat, sur les supports du SMAGE, avec les élus, traitement des données, etc.)

Madame LAFOND demande si une révision des PPRI est envisagée car les documents actuels ne permettent pas de bénéficier des subventions du Fond de Préventions des Risques Naturels Majeures (FPRNM) dit Fond Barnier, car ce n'est pas inscrit dans le PPRI. Elle souhaite faire une requête auprès du Préfet.

Madame BLOT précise que les PPRI sont élaborés par les services de l'Etat (DDT), c'est un travail qui demande plusieurs années. Leur stratégie est donc de couvrir les territoires qui n'ont pas de PPRI avant d'engager des révisions sur les PPRI existants.

Monsieur le Président sort et Monsieur LAHAYE procède au vote.

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 24 POUR.

→ **Le vote du compte administratif 2023 est accepté à l'unanimité : Délibération n°2024-07**

Les reports sont présentés :

n° Helios	compétence	Sect. Fonct			Sect. Invest		
		gemapi	sage	total font	gemapi	sage	total invest
28800	solde n-1	1 309 648,57	120 427,69	1 430 076,26	-7 102,72	0,00	-7 102,72
	solde n	-45 484,72	30 411,65	-15 073,07	-33 622,40	849,29	-32 773,11
Cumul des reports		1 264 163,85	150 839,34	1 415 003,19	-40 725,12	849,29	-39 875,83
Report 2024		1 224 288,02	150 839,34	1 375 127,36	-39 875,83		-39 875,83
Affectation 2024				0,00	39 875,83		39 875,83

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 25 POUR.

→ **Les reports sont acceptés à l'unanimité : Délibération n°2024-07bis**

3. Vote du Budget unique 2024 : délibération 2024-08

Le projet de budget prévisionnel 2024, a été envoyé préalablement aux membres du comité syndical. Le budget présenté intègre la totalité des projets inscrits dans le PPI pour l'année 2024.

Voir annexe

Le projet de budget prévisionnel 2024 sera mis au vote.

Point d'échange :

Madame TEMOIN-HADEY demande si nous allons voter le PPI ?

Madame BLOT explique que les projets inscrits dans le PPI sont intégrés dans le budget 2024.

Madame TEMOIN-HADEY et monsieur VAUDESCAL acceptent de voter le BP2024 (comprenant une première année de PPI) à la condition expresse et sous l'engagement moral du SMAGE de représenter un nouveau PPI dans un délai de 1 mois plus ambitieux et avec le recours à l'emprunt.

Il s'avère qu'après réflexion, le consensus qui s'est dégagé du bureau préparatoire pour un PPI décalé n'est pas en suffisamment adéquation avec les attentes des élus au regard des enjeux liés aux inondations.

Monsieur DENIS (concerné par la compétence SAGE) est d'accord pour voter le budget par solidarité.

Monsieur VERDELET souhaite avoir le tableau de Madame CHABANE avec les imputations comptables.

Nous procédons pour instaurer un vote pour le PPI et un vote pour le budget.

Madame BLOT rappelle qu'il sera possible de réaliser des décisions modificatives après le vote du budget.

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 25 POUR.

→ **Le vote du budget 2024 est accepté : Délibération n°2024-08**

4. Consultation pour renouvellement contrat assurance statutaire du CDG 77

Dans le cadre de l'appel d'offres qui se déroulera au cours du 1 semestre 2024, en vue de la souscription de contrats d'assurance relatifs aux obligations réglementaires en matière de protection sociale du personnel, à effet au 01/01/2025. Le Centre de gestion souhaite établir un calendrier prévisionnel de la mise en concurrence comportant une attribution du marché en juillet 2024. Par conséquent, il convient de délibérer afin de mandater pour la mise en concurrence.

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 25 POUR.

→ **Le vote du contrat d'assurance statutaire est accepté à l'unanimité : Délibération n°2024-09**

5. Point divers

Monsieur LAHAYE évoque un manque d'entretien des buses notamment sur le site du vélorail et qu'il faut résoudre ce problème avant d'engager des travaux.

Monsieur ROUSSEAU informe qu'un conflit existe avec un agriculteur qui traverse le vélorail avec son tracteur et ce qui entraîne un déraillement du vélorail.

Madame TEMOIN-HADEY déclare que la problématique du Vélorail n'est pas une priorité pour le SMAGE.

Monsieur le Président rappelle que le Vélorail à Meilleray subit de forte inondation par ruissellement (coulée de boue) que le département de Seine-et-Marne avait sollicité le syndicat de rivière amont du Grand Morin en 2019 pour porter un projet de réduction des inondations sur le site. Ce projet a été repris par le SMAGE en 2020, suite à l'engagement de la reprise de l'ensemble des projets. Le vélorail est un attrait touristique pour le territoire, le Président propose de changer le nom du vélorail en « problème de ruissellement à Meilleray » car la problématique est plus large que le vélorail car la coopérative agricole et quelques habitations sont également touchées par des inondations par ruissellement.

Les auditions des candidats pour l'étude hydraulique et hydrologique du PEP auront lieu le 20 mars 2024 et l'attribution de marché aura lieu début avril. Afin d'identifier les ZEC, il est nécessaire de faire des profils en travers des cours d'eau.

Monsieur VAUDESCAL exprime son désaccord et affirme que nous n'avons pas besoin d'un profil en travers étant donné que les sédiments changent tout le temps. Monsieur VAUDESCAL suggère de prendre un logiciel de modélisation simple.

Madame EISSEN rappelle que cette étude est stratégique et structurante pour les futurs travaux du SMAGE et qu'il ne faut pas se tromper de prestataire d'où la décision de faire des auditions avec les candidats.

Monsieur FOURNIER demande quels sont les dispositifs d'alerte pour couvrir le Petit et le grand Morin.

Monsieur le Président témoigne qu'avec la mise en place d'alerte, nous serons beaucoup plus efficaces.

Monsieur SAGNES demande comment fonctionne les modélisations SPC ?

Madame BLOT explique le fonctionnement des informations des crues, c'est la DRIEAT qui établit 4 bulletins par jour à différentes heures de la journée (06h, 10h, 16h, 22h) et nous informe des résultats des modélisations par des seuils de couleurs (vert, jaune, orange et rouge) dont les données chiffrées sont confidentielles.

Monsieur VAUDESCAL informe que c'est SPC qui déclenche les niveaux d'alerte et relève aussi les 2 fausses alertes en 6 mois.

Monsieur VAUDESCAL poursuit ensuite en demandant que l'on soit informé quand quelqu'un intervient sur une balise et demande également si un contrôle de la balise a été refait sur la commune de Pommeuse suite à la défaillance observée.

Monsieur FOURNIER informe que tous les instruments de mesure demandent un calibrage, il vaut donc mieux mettre en place nos propres outils.

Monsieur ROUSSEAU déclare que c'est le SMAGE a informé le SPC de la non-transmission des informations de Meilleray.

Madame BLOT précise qu'aujourd'hui une communication avec le SPC existe, ce qui n'était pas le cas depuis 2020. L'objectif de travailler avec le SPC sur les retours d'expériences des crues du Grand Morin pour améliorer la gestion des crues et des inondations en anticipant au maximum les phénomènes.

Madame EISEN explique qu'il n'y a aucun service de prévention d'inondation, donc quand nous sommes en période de crue, le SMAGE ne vit plus, tout le monde est mobilisé.

Madame BLOT précise qu'un formulaire est mis en place sur le site du SMAGE afin de nous aider à anticiper pour les prochaines montées des eaux.

Monsieur le Président termine en remerciant les personnes qui relaient les informations et demande de se servir de toutes les méthodes pour nous aider à nous informer.

La séance est levée à 20h30

Secrétaire de séance

Michael ROUSSEAU



Le Président SMAGE 2 Morin



Philippe DE VESTELE

Annexe

SMAGE des Deux Morin - BUDGET UNIQUE 2024

SECTION FONCTIONNEMENT		BU 2024		
Comptes		GEMAPI	SAGE	TOTAL
0002	Déficit antérieur reporté			
60612	Energie - electricité	1 500,00	0,00	1 500,00
60622	Carburant	2 300,00	850,00	3 150,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	500,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	1 339,34	5 339,34
6064	Fournitures administratives	600,00	500,00	1 100,00
611	Frais de reproduction et maintenance copieur (jvs+maintenance copieur)	8 000,00	10 000,00	18 000,00
6132	Loyer locaux du SMAGE		10 700,00	10 700,00
614	Charges locatives loyer		7 530,00	7 530,00
615232	Entretien réseaux	631 769,98		631 769,98
615232SAGE	Entretien réseaux		68 006,50	68 006,50
615232GEMA	Entretien réseaux (entretien + travaux rivières)	867 500,00	46 000,00	913 500,00
615232	Projets GEMAPI	466 000,00		466 000,00
615232GEMA	Reste à charge projets GEMAPI cpte 45810	476 540,00		476 540,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	2 500,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers (informatique)	500,00	500,00	1 000,00
6156	Maintenance (jvs+site internet)	500,00	2 500,00	3 000,00
6161	Assurance syndicat	2 800,00	3 500,00	6 300,00
617	Projets SAGE		666 312,00	666 312,00
617	Projets GEMAPI	438 333,00	25 000,00	463 333,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	200,00	400,00
6231	Frais de publication (dont site internet)	10 500,00	4 500,00	15 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	500,00	1 000,00
6236	Frais impression évènements communication	6 428,50	40 228,50	46 657,00
6238	Divers	1 300,00	1 300,00	2 600,00
6251	Voyages et déplacements (événements)	400,00	200,00	600,00
6256	Frais de mission et déplacement (événement)	200,00	500,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	500,00	4 500,00
6262	Frais de téléphone et internet	15 000,00	10 000,00	25 000,00
6281	Abt , concours, cotisations (CEPRI, Aquil'Brie)	5 000,00	2 700,00	7 700,00
	TOTAL CHAPITRE 011	2 946 871,48	906 366,34	3 853 237,82
6332	FNAL	250,00	100,00	350,00
6336	CNFPT/CDG	3 000,00	1 300,00	4 300,00
64111	Salaires+charges salariales titulaires	19 000,00	60 000,00	79 000,00
64131	Salaires+charges salariales contractuels	177 610,00	27 500,00	205 110,00
6451	URSSAF (part patronale)	45 000,00	20 000,00	65 000,00
6453	RETRAITE (part patronale)	15 000,00	17 000,00	32 000,00
6454	ASSEDIC (part patronale)	6 500,00	1 500,00	8 000,00
6455	Assurance	6 500,00	13 000,00	19 500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux + Cotisations Mutuelle (part patronale)	2 500,00	3 000,00	5 500,00
6475	Médecine du travail	500,00	500,00	1 000,00
6488	Tickets restaurant + CNAS (part patronale)	16 000,00	7 000,00	23 000,00
	TOTAL CHAPITRE 012	291 860,00	150 900,00	442 760,00
6531	Indemnité Président + 4 VP		17 000,00	17 000,00
6533	Cotisation retraite et sécu - Président + 4 VP		800,00	800,00
65888	Autres	5,00	5,00	10,00
	TOTAL CHAPITRE 65	5,00	17 805,00	17 810,00
6711	Intérêts moratoires	100,00	100,00	200,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op de gestion	100,00	100,00	200,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100,00	100,00	200,00
	TOTAL CHAPITRE 67	300,00	300,00	600,00
023	Virement à la section d'investissement	40 000,00	2 000,00	42 000,00
	TOTAL VIRT SECT INVESTISSEMENT	40 000,00	2 000,00	42 000,00
6811	Amortissements	5 425,93	466,00	5 891,93
	TOTAL CHAPITRE 042	5 425,93	466,00	5 891,93
	Dépenses	3 284 462,41	1 077 837,34	4 362 299,75

Comptes		GEMAPI	SAGE	TOTAL
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 224 288,02	150 839,34	1 375 127,36
6419	remboursements sur rémunérations du personnel			0,00
6479	remboursement sur autres charges sociales	6 100,00	2 500,00	8 600,00
TOTAL CHAPITRE 013		6 100,00	2 500,00	8 600,00
744	FCTVA	90 469,39		90 469,39
74718	Subvention AESN agents	61 040,00	34 250,00	95 290,00
74718	Subvention dpt 77 / AESN / FPRNM : projets SAGE		540 243,00	540 243,00
74718	Subvention dpt 77 / AESN / : projets GEMAPI	588 060,00		588 060,00
74758	Participations 2024 SMBAPM	14 500,00		14 500,00
74758	Participations EPCI 2024	1 300 000,00	350 000,00	1 650 000,00
TOTAL CHAPITRE 74		2 054 069,39	924 493,00	2 978 562,39
75888	Autres produits divers gestion courante	5,00	5,00	10,00
TOTAL CHAPITRE 75		5,00	5,00	10,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)			0,00
7788	Produits exceptionnels divers			0,00
TOTAL CHAPITRE 77		0,00	0,00	0,00
Recettes:		3 284 462,41	1 077 837,34	4 362 299,75
Solde section fonctionnement		0,00	0,00	0,00
SECTION INVESTISSEMENT		BU 2024		
Comptes		GEMAPI	SAGE	TOTAL
D001	Déficit d'investissement	39 875,83		39 875,83
2051	Logiciel	5 000,00		5 000,00
TOTAL CHAPITRE 20		5 000,00	0,00	5 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 365,79		3 365,79
2182	Matériel de transport	25 000,00		25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 466,00	7 466,00
2184	Mobilier	5 000,00		5 000,00
2188	Autres immo incorporelles (equipements techniciens)	2 500,00		2 500,00
TOTAL CHAPITRE 21		40 865,79	2 466,00	43 331,79
458101/2022	Opération MDE Projet renaturation Grand Morin Amont (2017)	48 000,00		48 000,00
458101	Opération MDE ruissellement secteur vélorail (ENS Val du Haut Morin)			0,00
458102	Opération MDE dysfonctionnement hydraulique aval GRD Morin : chemin des roches + ru fosse aux Coqs,..etc	110 229,00		110 229,00
458103	Opérations hydromorphologie et zones humides (7 sites)	77 333,00		77 333,00
458104	Etude délimitation et état ZH			0,00
458105	Travaux renaturation Grand Morin Amont sur 2 sites (2017)	152 264,00		152 264,00
458106	Opération MDE sur 6 ouvrages du Grand Morin et leurs secteurs d'influence restauration milieux aquatiques (2021)	1 451 473,00		1 451 473,00
458107	Opération MDE renaturation du Grand Morin et ses berges en centre urbain La Ferté Gaucher	75 000,00		75 000,00
458109	Projet de restauration de la tête de bassin versant du Vannetin	80 000,00		80 000,00
458110	Opération MDE investigation Grd Morin secteur Crécy la Chapelle (4 ouvrages) + 4 aut. Secteurs (Esbly,Boissy le Chate!, JSM, Mœurs Verdey)	180 000,00		180 000,00
458111	Opération etude des modalités de restauration en centre urbain Coulommiers	133 333,00		133 333,00
458112	Travaux de réduction du ruissellement/ et débordement de cours d'eau non soumis à procédure réglementaires	112 000,00		112 000,00
TOTAL CHAPITRE 45		2 419 632,00		2 419 632,00
Dépenses:		2 505 373,62	2 466,00	2 507 839,62

Comptes		GEMAPI	SAGE	TOTAL
R001	Excédent d'investissement reporté			0,00
021	virt section de la section de Fonctionnement	40 000,00	2 000,00	42 000,00
TOTAL VIRT SECTION FCT		40 000,00	2 000,00	42 000,00
28051	Amortissement Logiciel			0,00
28182	Amortissement Matériel de transport	2 963,00		2 963,00
28183	Amortissement Matériel de bureau et informatique	2 164,93	466,00	2 630,93
28184	Amortissement Mobilier			0,00
28188	Amortissement autres immo incorporelles (équipements techniciens)	298,00		298,00
TOTAL CHAPITRE 040		5 425,93	466,00	5 891,93
10222	FCTVA	439,86		439,86
1068	Affectation resultat	39 875,83		39 875,83
TOTAL CHAPITRE 10		40 315,69	0,00	40 315,69
458201/2022	Opération MOE Projet renaturation Grand Morin Amont (2017)	48 000,00		48 000,00
458201	Opération MOE ruissellement secteur vélorail (ENS Val du Haut Morin)			0,00
458202	Opération MOE dysfonctionnement hydraulique aval GRD Morin : chemin des roches + ru fosse aux Coqs,..etc	110 229,00		110 229,00
458203	Opérations hydromorphologie et zones humides (7 sites)	77 333,00		77 333,00
458204	Etude délimitation et état ZH			0,00
458205	Travaux renaturation Grand Morin Amont sur 2 sites (2017)	152 264,00		152 264,00
458206	Opération MOE sur 6 ouvrages du Grand Morin et leurs secteurs d'influence restauration milieux aquatiques (2021)	1 451 473,00		1 451 473,00
458207	Opération MOE renaturation du Grand Morin et ses berges en centre urbain La Ferté Gaucher	75 000,00		75 000,00
458209	Projet de restauration de la tête de bassin versant du Vannetin	80 000,00		80 000,00
458210	Opération MOE investigation Grd Morin secteur Crécy la Chapelle (4 ouvrages) + 4 aut. Secteurs (Esbly, Boissy le Chatel, JSM, Mœurs Verdey)	180 000,00		180 000,00
458211	Opération etude des modalités de restauration en centre urbain Coulommiers	133 333,00		133 333,00
458212	Travaux de réduction du ruissellement/et débordement de cours d'eau non soumis à procédure réglementaires	112 000,00		112 000,00
TOTAL CHAPITRE 45		2 419 632,00		2 419 632,00
Recettes		2 505 373,62	2 466,00	2 507 839,62
Solde Section Investissement		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES FCT + INVEST		5 789 836,03	1 080 303,34	6 870 139,37
TOTAL RECETTES FCT + INVEST		5 789 836,03	1 080 303,34	6 870 139,37
SLDE GLOBAL				0,00